



La réussite des jeunes,
tout le monde
s'y colle !

La place du bénévolat et des bénévoles pour l'accompagnement des jeunes

Agir pour, avec et par les jeunes

Etude-action menée dans le cadre du programme « AIRE 21 ® »

(« Actions intergénérationnelles pour la Réussite Educative au XXI^e Siècle »)



Sommaire

- I. Les objectifs de l'étude-action et le contexte dans lequel se situe la nécessité de différentes formes d'accompagnement des jeunes

- II. Les principaux types de missions bénévoles dans les associations accompagnant les jeunes

- III. Les figures et représentations des bénévoles chez les jeunes

- IV. La place des jeunes dans l'accompagnement

- V. Une tentative de description générique des missions bénévoles d'accompagnement

Quelques conclusions opérationnelles et quelques perspectives

Annexe 1 : Références et bibliographie sélectionnée

Annexe 2 : Présentation de « AIRE 21 »®

I. Les objectifs de l'étude-action et le contexte dans lequel se situe la nécessité de différentes formes d'accompagnement des jeunes

Pour mémoire, les pratiques d'accompagnement des jeunes sont à la fois anciennes dans les associations, et extrêmement larges, dans ce qu'on peut appeler les « Mouvements de Jeunesse » (Clubs sportifs, Scoutisme, Education Populaire, Centres Sociaux, Centres d'animation...). Elles sont le fait à la fois de salariés, parfois très formés, voire diplômés, et/ ou de bénévoles.

La notion même d'accompagnement, dont on a vu l'émergence dans les années 1990 avec la montée en charge des associations d'insertion, elles-mêmes en délégation de Service Public de droit ou de fait, n'est pas totalement stabilisée. La FONDA, dans ses travaux de prospective à l'horizon 2020, y accorde une importance toute particulière, tout en soulignant qu'elle doit être précisée. Un des objectifs de cette étude-action est justement d'approfondir cette notion, tant pour les bénévoles que pour « les professionnels ».

Ce travail commun, France Bénévolat/Union des Missions Locales (UNML)/ UNAPP (Union des Acteurs de Parrainage de Proximité), est centré sur un objet social plus limité : **le rôle, la place, les compétences des bénévoles associatifs qui accompagnent des jeunes en risque d'exclusion ou en besoin d'insertion sociale et professionnelle**. Les contours de cette étude-action sont donc déjà, en tant que tels, larges.

Ce document ne vise pas à fixer des normes ou à proposer des recettes. Il vise à aider les associations qui se sentent concernées par ce sujet de Société, **absolument prioritaire**, à se réinterroger sur quelques questions clés :

- *a-t-on suffisamment de bénévoles dans notre association pour mener à bien cette fonction d'accompagnement de jeunes ?*
- *quels sont les différents types de jeunes accompagnés et doit-on avoir, à leur égard, des types de bénévoles différenciés ?*
- *quels rôles et quelles fonctions respectives entre les salariés et les bénévoles de l'association (quand il y a des salariés) ?*
- *quels partenariats externes et quelle place pour les bénévoles dans ces partenariats ?*
- *en fonction des réponses aux questions précédentes, quelles sources « de recrutement » (en particulier entre « actifs » et retraités) ? Missions identiques ou missions différentes ?*
- *quelles compétences précises demandées (exigées ?) à ces bénévoles (savoir-faire techniques et savoir-faire sociaux) ?*
- *quel système de formation au sens large du terme pour ces bénévoles (évaluation des compétences acquises dans les parcours professionnels ou bénévoles précédents, formation initiale d'intégration dans l'association, formation permanente par capitalisation/échanges d'expériences,...) ?*

Bien sûr, ce travail commun se situe prioritairement dans le cadre du développement du programme « AIRE 21 »® (« Actions Intergénérationnelles pour la Réussite Educative au 21^e Siècle ») (Description du programme en annexe).

Bien sûr également, ce travail se situe dans le contexte français dont les grandes caractéristiques sont rappelées ci-après :

L'emploi redevient le problème majeur de notre Société, alors qu'il y a 5 ou 6 ans (comme vers 1987), on pouvait espérer que, dans la durée, il se réglerait.

« Comme d'habitude » en France, au cours de chaque crise économique, ce sont les jeunes et les salariés âgés qui trinquent en premier (Voir analyses de l'ouvrage « Générations placard, générations espoir ? Jeunes et seniors, même combat ! » -Hervé Sérieyx/Dominique Thierry, Maxima, Décembre 2012).

Une série de dispositifs publics tentent d'endiguer le raz de marée, en particulier :

- « **les «contrats de générations»**, à destination des PME/PMI,
- « **les emplois d'avenir** » pour les jeunes les moins qualifiés, notamment par un sas dans les secteurs de l'économie sociale et des associations.
- « **la Garantie Jeunes** » expérimentée par certaines Missions Locales depuis Octobre 2013, dont le Premier ministre a annoncé le développement à l'occasion de la Conférence Sociale de Juillet 2014 (100 000 à horizon 2017).

Ces dispositifs ont une double dimension curative et préventive.

*Dans ce contexte de conjoncture économique **particulièrement défavorable à l'emploi**, en particulier pour les jeunes et les seniors, nous avons aussi à traiter le problème structurel du de l'échec scolaire, avec environ 140 000 jeunes sortant sans aucun diplôme, abusivement qualifiés de « décrocheurs » par les médias qui englobent dans ce terme facile les vrais décrochés, dont les origines sont souvent anciennes¹, et les sorties du système de formation initiale sans diplômes (sur une génération de 750 000 jeunes environ par an). Ce chiffre a baissé sensiblement autour des années 2 000, puis a augmenté pour rester à ce niveau dramatiquement élevé.*

Le Conseil d'Analyse Economique estime qu'il y aurait environ 1 800 000 jeunes en plus ou moins grande déshérence sociale, dont environ la moitié en grande « déshérence » ! Les analyses de l'OCDE de Mai 2014 vont dans le même sens, ainsi que le rapport 2013 2014 de l'ONPES²

Les hypothèses explicites de France Bénévolat et de ses partenaires de « AIRE 21 » ® sont que, lorsqu'il y aura reprise économique, et donc reprise plus dynamique des créations d'emploi, ce sont les jeunes les moins éloignés de l'emploi qui seront les premiers absorbés par le marché du travail. Selon une expression ancienne de Dominique Thierry : « en cas de reprise économique, la baignoire ne se vide pas par la bonde ! ».

Les questions collectives posées dans cette étude, et plus globalement par le programme « AIRE 21 » ®, sont bien :

- comment éviter que « la baignoire continue à se remplir » (volet préventif) ?
- comment, impérativement, accompagner les jeunes en situation d'exclusion, en commençant **par les jeunes plus éloignés de l'emploi** (volet curatif) ?

¹ Sur les causes de l'échec scolaire et les dispositifs ou expérimentations visant à y remédier, voir le gros travail d'Evelyne Deret pour le compte de France Bénévolat « *Le décrochage scolaire : bilan de connaissances* » (Décembre 2013, en ligne sur www.solidages21.org Documentation)

² <http://www.onpes.gouv.fr/Le-rapport-de-l-ONPES-2013-2014.html> p.48 jeunes sortant du système scolaire/chômage des jeunes les moins diplômés p. 84 décrochage

II. De la difficulté de nommer dans un terme général les différentes formes d'accompagnement des jeunes

Le premier constat, au travers la littérature existante, c'est le **caractère polysémique** des termes et notions utilisés pour décrire des actions d'accompagnement de jeunes « en difficulté ou en risque de difficulté ». Nous avons d'ailleurs renoncé à proposer des définitions communes et à construire une sémantique partageable, tellement les termes renvoient à des approches historiques et à des cultures propres à chaque association.

Quelques repères peuvent cependant être proposés. L'accompagnement peut être de différents ordres : scolaire, social, individuel, collectif, professionnel, citoyen.

L'accompagnement nous paraît toujours être celui d'une personne – un jeune en l'occurrence – et vise à poursuivre l'objectif à long terme du développement de ses potentialités – ce qui rejoint les grands objectifs de l'éducation /l'inclusion sociale

Le cadre de cet accompagnement peut varier, de même que les objectifs à plus ou moins long terme et les modalités d'action qui en découlent...

Le terme d'accompagnement scolaire est plus ciblé et concerne les associations qui sont sur ce champ. Elles n'interviennent que par le biais de bénévoles (par opposition à « soutien scolaire » qui concerne les enseignants... (même si parfois les activités semblent proches). Mais les contextes sont différents : bien souvent, les bénévoles de ces associations ont aussi des activités d'accompagnement social du jeune en plus ou moins grande difficulté, mais aussi des familles de ces jeunes, surtout pour les familles d'origine étrangère et surtout si l'association concernée a aussi des activités d'apprentissage du français (Voir en particulier les démarches de l'ESA, Entraide Scolaire Amicale. Sur ce premier champ, on voit déjà poindre le débat entre « accompagnement technique » (soutien scolaire) et « accompagnement global » pouvant inclure la famille

L'accompagnement peut aussi porter sur l'insertion sociale ou professionnelle : se présenter pour un stage ou un entretien d'embauche, apprendre à rédiger un CV, régler un problème de discipline, contribuer à régler des problèmes de logement ou de transport...C'est bien sûr le champ privilégié des Missions Locales, mais aussi de toutes les structures d'insertion qui ne sont pas nécessairement spécialisées sur les jeunes.

On trouve aussi des savoir-faire d'accompagnement de jeunes :

- dans les grandes associations « sociales » polyvalentes : Secours Populaire, Secours Catholique, Croix-Rouge,...
- dans les associations relevant des mouvements de jeunesse ou de l'Education Populaire : Scoutisme, Centres Sociaux, MRJC, Centres d'Animation, Régies de Quartier, Conseils de Jeunes,...

L'accompagnement est souvent qualifié par quatre termes dont **les définitions vont varier selon le contexte et la période où il a été utilisé :**

- Le parrainage (ou marrainage),
- Le tutorat,
- Le mentorat
- Le coaching

Le bénévolat associatif n'a pas l'exclusivité dans ce type d'actions, mais y est toujours très présent, voire dominant. Du coup, la place et le rôle respectifs des bénévoles et des salariés (dans la même association ou chez des partenaires externes) deviennent des questions clés.

Le point commun de ces démarches est d'avoir réussi à mobiliser des adultes (« actifs » ou retraités) **par de l'accompagnement bénévole, autour des notions de parrainage ou de tutorat**, dont les définitions ne sont pas totalement stabilisées et qui font parfois débat au sein même des associations impliquées. Ainsi :

- pour une partie des Pouvoirs Publics et des associations dites « de parrainage de proximité », le parrainage est réduit à des approches « petite enfance » sur des analyses datant de l'après-guerre (cf. analyses et travaux de l'UNAPP, de « conviction » et de grande qualité) ;
- les démarches de parrainage par des salariés en activité (cf. Actenses, Fondation pour la 2^e chance,...) doivent être davantage capitalisées et rapprochées des autres démarches ;
- la place respective, dans les associations, des salariés (« les professionnels ») et des bénévoles n'est pas si claire que cela (ce débat vaut aussi dans les rapports entre enseignants et bénévoles externes et aussi dans le débat entre « soutien scolaire » et « accompagnement scolaire ») ;
- le parrainage, par des seniors, de jeunes en insertion est mieux connu et mieux capitalisé, mais il conviendrait de mieux identifier et distinguer, ce qui relève respectivement du parrainage social et du parrainage professionnel, le parrainage professionnel se rapprochant lui-même du **tutorat professionnel** dans les démarches pédagogiques d'alternance porté par les établissements d'enseignement professionnel et/ou des entreprises.

Dans cet ensemble, deux figures émergent dans le milieu associatif : le parrainage et le tutorat.

Le parrainage :

Rappelons qu'il s'agit d'abord un terme religieux, où le parrain et la marraine s'engagent à accompagner leur filleul sur le chemin de la foi. Le terme est également utilisé dans le cas du baptême républicain. « *Institution sociale, l'incroyable plasticité du parrainage lui a permis de donner forme à tout type de relations entre individus ou entre familles dans un lien formalisé qui dépasse la simple amitié privée et a assuré son succès pluriséculaire* »³. *Par tradition culturelle, le parrainage est de fait une forme de compagnonnage, d'accompagnement des parents et des filleuls, permettant d'élargir le réseau des proches au-delà de la parenté, on dirait aujourd'hui de sociabilité. Il s'est inscrit de tout temps dans un projet collectif, publiquement reconnu, dans une démarche de « co-éducation » avec une forte connotation spirituelle et symbolique.*

*Installant d'emblée le parent et le parrain dans un partage de sollicitude vis-à-vis du filleul, il crée entre eux un lien d'affinité électif qui les installe dans une grande proximité de type « famille entourage »*⁴ *ce qui explique la croyance que le parrain/marraine pourrait se substituer aux parents pour poursuivre l'éducation de leur filleul « s'ils venaient à manquer ».*

*De là certainement l'installation de divers succédanés de parrainage par les pouvoirs publics dans des logiques de suppléance parentale (au sens de « remplacer, jouer le rôle de ») alors que le parrainage est culturellement inscrit dans l'alliance éducative, dans la socialisation au sens de « ajouter pour parfaire un tout »*⁵.

C'est ainsi que le terme de « parrainage » a été utilisé et réglementé en France après-guerre, dans le cadre de la politique de la famille et de la justice, dans les situations de sauvegarde de l'enfance

³ Vincent Gourdon Historien spécialiste de l'histoire de la Famille Maître de Conférence au CNRS Co directeur du Réseau Patrinus Organisateur du Colloque Universitaire Le parrainage en Europe et en Amérique Pratiques de Longue durée 16^e 20^e Siècle Décembre 2012 Participation de l'Unapp « le parrainage du 21^e S » ouvrage à paraître

⁴ En référence aux travaux de l'INED et de Catherine Bonvalet « proches et parents » initiés depuis 1990 et aux travaux de Catherine Delcroix « éducation(s) et réseaux de sociabilité - parcours de jeunes en difficulté Recherche Action PJJ Petra 2010 (le plus souvent invisibles aux yeux des professionnels)

⁵ Suppléance Le Robert Dictionnaire historique de la langue française

(orphelins de guerre, puis progressivement tous les enfants en situation de placement judiciaire, soit en raison de carences familiales, soit de leur fait).

Les associations du Réseau UNAPP, qui se qualifient elles-mêmes de « parrainage de proximité », restent très marquées par ce couple enfants/famille, d'où la volonté, depuis 2012 au sein de la tête de Réseau, d'élargir cette vision du parrainage. Il s'est agi de revisiter la tradition pour l'adapter aux réalités et aux besoins d'aujourd'hui. En réinterrogeant les valeurs à l'œuvre – choix personnel, expression de la liberté d'engagement, construction d'une relation dans la confiance dans un profond respect mutuel dégagé de tout a priori ou jugement, sans atteinte à la vie privée, impliquant une authentique réciprocité de relations entre adultes, et une réciprocité différée entre adulte et jeune⁶, le parrainage a été analysé comme une expérience sociale immédiate dans un souci partagé entre parents, parrains, filleuls et professionnels pour trouver les meilleurs chemins d'éducation, d'insertion à partir de moments de rencontre et de partage inscrits dans la culture.

Ainsi a pu être resituée la place du bénévolat dans des projets associatifs à forte dimension collective et coopérative en tenant compte des évolutions sociologiques des bénévoles et du bénévolat (cf. colloque organisé en Janvier 2012 au Sénat avec l'appui de France Bénévolat : « *Le parrainage à la croisée des chemins* »).

Plus récemment (autour des années 1980), la mise en place et le développement des Missions Locales sous l'impulsion de Bertrand Schwartz ont donné un sens quasi générique au terme de « parrainage ». Sur le site gouvernemental du ministère du Travail les Missions Locales sont présentées comme suit :

*Présentes sur l'ensemble du territoire, les missions locales exercent une **mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans** de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Pour ce faire, elles s'appuient sur les dispositifs mis en place par l'État, les collectivités territoriales, chacun dans leurs champs de compétences. Inscrites dans le Code du travail, les Missions locales font partie du **service public de l'emploi** et mettent en œuvre le droit à l'accompagnement vers l'emploi des jeunes tout au long du parcours, notamment au moyen du « Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) ».*

Les Missions Locales entretiennent des relations privilégiées avec Pôle emploi dans le cadre d'un accord de partenariat et sont reconnues par le Code de l'Éducation comme un partenaire incontournable de la lutte contre le décrochage scolaire.

Dans les textes des Missions Locales, on spécifie bien « parrainage pour l'emploi »⁷. Le « **parrain** » est un bénévole très professionnalisé, toujours articulé avec « **un conseiller** », terme réservé aux salariés des Missions Locales. On insiste davantage sur les attitudes, les postures, du parrain (empathie, écoute, « *inspire la confiance* », « *ne juge pas* »,...), que sur les activités et les compétences. Implicitement, ces activités peuvent être à géométrie variable : depuis l'apprentissage à la rédaction d'un CV ou à un entretien d'embauche jusqu'à un accompagnement social beaucoup plus lourd (avec des rôles entre parrain et conseiller pas si évidents que cela). **Les travaux de la Mission Locale de Redon décrit, en les distinguant, plusieurs rôles, plusieurs fonctions et donc plusieurs compétences.**

Bertrand Schwartz, dès l'origine, insiste sur le principe de « **globalité** ». Parfois ce principe a été perdu de vue, en partie en raison des objectifs quantitatifs de placement imposés aux Missions Locales. Dans un colloque organisé en Juin 2014 par l'Institut Bertrand Schwartz, en partenariat avec l'Université Paris Dauphine, l'ensemble des intervenants a insisté à nouveau sur ce principe de

⁶ Travaux de recherche action et d'analyse sociologique UNAPP ARTEFA 2007 2010

⁷ Lire impérativement : « *Le parrainage* » Mission Locale Jeunes du Pays de Redon et de la Vilaine, en cours de réédition.

globalité. Il est clair que dans le cadre de « AIRE 21 »[®], plus les jeunes concernés sont éloignés de l'emploi, plus ce principe doit être mis en avant. Le contenu de la mission du parrain s'en trouve évidemment transformée.

Enfin, le terme de parrainage s'est plus ou moins diffusé dans toutes les associations d'insertion (insertion sociale, insertion sociale, insertion par l'activité économique) et ne concerne pas que les jeunes. A titre d'exemple, les « Plate-formes d'Initiatives Locales » (PFIL), regroupées au sein de France Initiative Réseau, utilise ce terme pour tous les accompagnateurs des créateurs d'entreprises qui vont suivre le nouveau créateur pendant 2 à 3 ans après la décision d'un prêt d'honneur (environ 12 000 parrains bénévoles).

Le tutorat :

Le terme est introduit spécifiquement par les lois sur l'apprentissage et la formation par alternance, mais est beaucoup plus ancien que la loi puisque inscrit dans la tradition du compagnonnage, millénaire. Il tend à remplacer des termes, tels que « maître-formateur », « maître d'apprentissage », « maître de stage »... Ce sont donc « des professionnels » qui exercent cette fonction très encadrée. Au moins les grandes entreprises qui développent l'alternance ont souvent introduit **deux fonctions** : « tuteur social » (sorte de référent personnel) et « tuteur professionnel » (transmetteur de savoir-faire et de gestes professionnels, proche du « compagnon »). Là aussi, on retrouve donc le débat entre accompagnement professionnel et accompagnement global.

Mais du coup, on utilise le terme de tuteur en entreprise sur des situations hors « alternance stricte », dès qu'il y a un compagnonnage entre des salariés qualifiés et des jeunes (cf. les premières expériences d'auto-médiatisation de Moderniser sans Exclure intitulées « *Paroles de tuteurs* »).

Dans le monde associatif, y compris à France Bénévolat, on utilise les termes de parrain ou de tuteur, sans distinction, dès qu'il y a formation d'un binôme formalisé entre un nouveau bénévole et un bénévole expérimenté.

Les deux autres termes peuvent être présentes mais moins fortement.

Le mentorat :

Terme moins répandu qui commence à apparaître. Il est issu des démarches québécoises d'orientation professionnelle et d'accompagnement individuel : « *Le mentorat désigne une relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage dans laquelle une personne d'expérience, le mentor, investit sa sagesse et son expertise afin de favoriser le développement d'une autre personne, le « mentoré », qui a des compétences à acquérir et des objectifs à atteindre* ». ⁸ Il y a donc une « figure de transition ».

« Coaching » :

Le coaching est un accompagnement de parcours qu'il soit scolaire, professionnel, sportif...Le coaching a eu le vent en poupe dans les entreprises pour accompagner (les cadres le plus souvent) dans la prise en charge des évolutions et changement.

Le coaching s'est récemment élargi à toutes les sphères de la vie: parental, santé, bien-être, seniors ...

Dans le monde associatif, il est présent avec les dizaines de milliers d'entraîneurs bénévoles qui font de l'éducation de jeunes par le sport tous les mercredis et tous les week-ends.

⁸ Définition de C. Cuerrier Québec 2002

Pour éviter les débats sémantiques, finalement de peu d'intérêt, nous proposons pour la suite du document le terme global d' « **accompagnant** », d'autant plus que la notion d'accompagnement devient une question clé pour l'ensemble du Monde Associatif (cf. importants travaux de prospective de la FONDA (« *Les associations à l'horizon 2020* »)).

III. Les principaux types de missions bénévoles dans les associations accompagnant les jeunes

Au-delà des débats sémantiques, et souvent des habitudes de vocabulaires utilisées par les différentes organisations intervenant auprès de jeunes, une pré-enquête menée par France Bénévolat en 2013 auprès d'une vingtaine d'associations a permis de situer les principaux types de missions bénévoles (on pourrait dire « les principaux métiers bénévoles ») (Pour mémoire, n'a pas été pris en compte le bénévolat très spécialisé dans le cadre de la création d'entreprises, qui ne concerne pas que les jeunes : France Initiatives Réseau, ADIE, Fondation pour la 2^e Chance,...) :

1) Une typologie par action éducative :

Nous avons réparti les différents champs de l'accompagnement éducatif en 3 grands domaines : la prise en charge éducative dont l'objectif est l'éducation générale des jeunes, l'insertion sociale qui s'adresse à des jeunes en difficulté de socialisation, l'insertion professionnelle qui vise à amener les jeunes à un projet professionnel et/ou à l'emploi. Bien entendu, certaines actions sont à cheval sur ces trois domaines.

- Les bénévoles semblent presque complètement absents du champ de **l'insertion sociale** : il s'agit de jeunes aux difficultés sociales lourdes, qui sont confiés à des professionnels du travail social.
- **La prise en charge éducative** recouvre les actions d'accompagnement à la scolarité, les activités de loisirs éducatifs, et le parrainage de proximité, réglementé de façon assez stricte dans l'arrêté du 11 août 2005 relatif à la charte du parrainage d'enfants. Depuis 2010 et les travaux d'élaboration d'une Charte Européenne du Parrainage⁹ l'action de l'UNAPP a permis de revisiter cette charte du parrainage d'enfants¹⁰ dont la logique d'action imaginée « d'en haut » et la procédure unique de « recrutement » bridait l'imagination et bloquait les actions innovantes. Depuis, une plus grande diversité de projets inscrit le parrainage de proximité dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle en articulant prise en charge professionnelle et action bénévole (mineurs étrangers isolés, jeunes placés et accompagnés par les services de prévention spécialisée, etc.¹¹). Mais, à titre d'exemples, des démarches comme celles de l'Outil en Main qui n'a « **que !** » comme ambition de transmettre le goût du travail bien fait et l'attrance vers les métiers manuels relève bien aussi d'une démarche éducative. Les activités bénévoles des Clubs de la Fédération Française d'Aéronautique, par la présentation des métiers de l'aéronautique, également.
- **L'insertion professionnelle** rassemble une assez grande variété d'actions, de la découverte de métiers à l'entraînement aux entretiens d'embauche.

⁹ Le parrainage en Europe produit d'un projet de 2 ans programme d'éducation tout au long de la vie Commission Européenne 5 pays en ligne sur www.unapp.net

¹⁰ Comité National de Soutien à la Parentalité fiche action n°7 Parrainage novembre 2013

¹¹ Travaux de recherche action Unapp Artefa « parrainage et enfants placés »

Pour aller plus loin que cette distinction binaire, nous proposons que la réflexion sur les champs du bénévolat repose sur 4 dimensions présentées dans le tableau suivant :

	Accompagnement individuel	Accompagnement collectif
Accompagnement social et éducation à la citoyenneté	3	4
Accompagnement professionnel (dont appui à la création d'entreprise ou à l'auto-entrepreneuriat)	1	2

C'est manifestement « **l'accompagnement individuel professionnel** » (case 1 ci-dessus) le mieux maîtrisé : souvent pris en charge par d'anciens cadres en retraite, à titre individuel ou de réseaux de bénévoles seniors (AGIR abcd, ECTI, EGEE, ABSNCF), les techniques et savoir-faire sont relativement simples et facilement transmissibles : aide à l'orientation, aide à la rédaction de CV, mise en relation à partir d'un réseau personnel, aide à l'entretien d'embauche. Certains bénévoles peuvent se spécialiser, du type de ceux qui accompagnent les jeunes créateurs d'entreprises (souvent auto-entrepreneuriat pour commencer). C'est aussi le cas des bénévoles de l'Outil en Main (dont l'impact dépasse très largement la transmission du geste professionnel) ou ceux qui se situent dans le champ de l'accompagnement scolaire (ESA, AFEV, Centres Sociaux,...).

Souvent, mais moins systématiquement, les bénévoles peuvent jouer un rôle sur « **l'accompagnement collectif professionnel** » (Case 2 ci-dessus), par exemple : ateliers collectifs de recherche d'emploi, informations sur les métiers (en particulier sur les « métiers dits en tension ») en lien avec les professions (métallurgie, BTP, industrie agro-alimentaire, métiers de bouche,...), informations sur les filières de formation, en particulier locales. Bien sûr, dans ce cas, il est intéressant de pouvoir mobiliser des bénévoles encore « actifs » (...au sens de l'INSEE).

« **L'accompagnement social individuel** » (Case 3 ci-dessus) est moins clair :

- soit, il relève d'un investissement personnel du bénévole accompagnant qui progressivement passe d'une « prestation technique » à un accompagnement social plus large, voire très large : mobilité, logement, santé, médiation familiale...sans que le bénévole ait nécessairement une formation ad hoc ou des consignes claires sur le « jusqu'où ne pas aller trop loin ». , d'où parfois des surinvestissements affectifs sans lieux de paroles collectifs. On se contente alors d'indiquer au bénévole « les bons comportements » : empathie, équilibre subtil(e) entre autorité et souplesse,..., qui sont rapidement présenté(e)s comme des qualités personnelles innées ;
- soit, il y a clarification entre les rôles du bénévole et des « professionnels » (salariés internes de l'association et/ou travailleurs sociaux externes). Dans ce cas, il est nécessaire de développer un travail d'équipe en réseau (par analogie, proche d'un travail d'une équipe hospitalière)...rarement compatible avec les contraintes d'objectifs quantitatifs (« Le placement » ou « les sorties positives ») qui induisent toujours une sélection des jeunes accompagnés ;
- c'est bien sûr sur ce champ que la notion de « **globalité** », dont l'importance a été rappelée ci-dessus, est la plus interpellée.

« **L'accompagnement social collectif** » (Case 4 ci-dessus) apparaît bien comme le parent pauvre des formes d'accompagnement actuels (NB : cette analyse peut être contestée et c'est à chaque structure de se retourner vers des démarches d'autodiagnostic). Nous faisons l'hypothèse que pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, cette forme d'accompagnement devra être redécouverte et

privé, pour aider des jeunes à élaborer, **largement par eux-mêmes**, des « projets d'utilité sociale », plutôt collectifs, et à les mettre en œuvre. Cette démarche est au cœur de la problématique de « AIRE 21 » ®.et **c'est sur cette forme de bénévolat qu'on passe réellement du « pour les jeunes » au « avec et par les jeunes ».**

Bien sûr, cette distinction entre ces 4 champs constitue une clarification analytique pour, selon les cas :

- identifier les jeunes pour lesquels un accompagnement individuel professionnel est suffisant (les moins éloignés de l'emploi, mais qui peuvent très vite entrer dans des processus de découragement) ;

- mettre en place des processus plus collectifs (exemples des « ateliers » se développant dans les Missions Locales utilisant « La Garantie Jeunes ») ;

- instituer des cercles vertueux entre ces 4 champs, en fonction des démarches de progression et d'implication des jeunes ;

- instituer des démarches d'équipe(s) entre professionnels et bénévoles sur chaque cas individuel.

2) Traits caractéristiques dans les différents champs d'action

- Prise en charge éducative : accompagnement souvent individuel, dans la durée, assez polymorphe (scolarité, savoir-être, ouverture culturelle, citoyenneté, découverte, de la vie associative ;...), aspects relationnels importants, autonomie assez large dans le choix des activités dans un cadre prédéfini par l'association. Souvent action directe au nom de l'association. Grande diversité de profils des bénévoles.
- Insertion professionnelle : aide la plupart du temps ponctuelle, souvent en groupes (ateliers collectifs), sur prescription ou demande d'une structure extérieure à l'association. Action menée par des professionnels dans contexte professionnel, assez codifié (rédaction de CV, entretien d'embauche, etc.). A la fois grande capacité d'autonomie des bénévoles et intervention en réponse à demande assez précise, donc faible autonomie de fait.

Nous n'avons eu que très peu d'informations sur la question de la formation de ces bénévoles. Il semble bien que :

- tout ce qui relève de champs pointus (exemple : accompagnement scolaire) fait l'objet de formations préalables, d'appuis méthodologiques (bases de ressources) et d'accompagnement extrêmement structurés et précis (Voir à titre d'exemples : ESA-Accompagnement Scolaire Amical ou l'AFEV) ;

- ce qui relève de l'insertion professionnelle relève davantage des savoir-faire *professionnels des bénévoles* (« bénévolat de compétences » d'anciens cadres) (Exemples d'AGIR abcd, ECTI, EGEE,...).

IV. Figures et représentations des bénévoles chez les jeunes

Les jeunes expriment une forte demande d'accompagnement. Une enquête d'Alter'Actions de Mars 2014 apporte les conclusions suivantes :

Le diagnostic du terrain suggère que le questionnaire pourrait être reformulé autour de l'accompagnement des jeunes, meilleur garant pour mettre à profit l'information trouvée. L'accès à l'information n'est pas une difficulté, contrairement aux facteurs qui influencent le type d'information recherchée et l'utilisation de l'information obtenue. Plusieurs constats étayent notre hypothèse :

La faible fréquentation des institutions, souvent connues des jeunes, témoigne d'une méfiance à l'égard de notre génération face au manque de suivi et de conseil personnalisé prodigué par des personnes de confiance. De même, la déception des lycéens face aux services d'orientation (CIO, conseillers d'orientation) traduit le décalage entre la recherche d'un conseil adapté aux besoins de chacun, et l'étalage d'une information généraliste et trop impersonnelle.

Les jeunes apprécient le contact avec des structures qui les accompagnent, et dans lesquelles ils trouvent des intermédiaires de confiance. De nombreux jeunes interrogés préfèrent la Mission locale, qui prodigue un accompagnement personnalisé, au PIJ, qui attribue une aide ponctuelle. La même dynamique amène les jeunes à se tourner vers des associations locales.

De même, de nombreux jeunes se reposent exclusivement sur le réseau informel, lorsqu'il s'agit des questions d'orientation ou de formation. Cependant, les différences de capital social et le manque d'opportunités peuvent limiter leur choix d'orientation. Même s'il s'agit du moyen le plus efficace pour aider les jeunes dans leur recherche de formation, d'emploi ou de stage, le réseau apparaît paradoxalement réducteur. Il peut conduire les jeunes à opérer des « choix par défaut » et à se tourner vers un domaine qu'ils connaissent plutôt que d'explorer d'autres possibilités.

Evidemment, l'accompagnant bénévole, dès qu'il est suffisamment engagé et n'apparaît plus comme un prestataire technique, devient une figure d'identification pour le jeune. Cette figure va se constituer à la fois en fonction de l'histoire personnelle et familiale, parfois très lourde, du jeune et de la posture réelle (pas du discours) de l'accompagnant. On peut établir une première série de ces figures types, souvent combinées et évolutives dans les représentations du jeune :

- a) « **La représentation des parents ou des grands-parents de remplacement** », avec des figures qui peuvent être un peu différentes (l'autorité pour les parents, la bienveillance sans laxisme pour les grands-parents) (voir noms des associations du Réseau UNAPP, tels que « La Parentèle ». ¹²). Dans le film MSE/France Bénévolat (« On est tous le vieux de quelqu'un ! »), un témoignage exprime bien les risques d'une posture de remplacement qui peut aller jusqu'à de la pure instrumentalisation de l'accompagnant (« le chauffeur systématique du jeune » !) ou un surinvestissement affectif de l'accompagnant (avec l'absolue nécessité de réussir !). Les limites sont mieux maîtrisées si l'association met en place, au moins pour les cas les plus difficiles, des accompagnants en binôme ou en équipe, au moins des « groupes de paroles » en aval (Voir expériences de SNC-Solidarités Nouvelles face au Chômage, de « Parrains Un par Un »- membre de l'Unapp).
- b) « **La figure du compagnon** » : c'est bien la figure dominante dès qu'il y a transmission de savoir-faire (Voir expérience de l'Outil en Main). Mais la relation n'est pas identique si l'accompagnant vise la réciprocité, si le jeune peut suggérer des modes opératoires différents, s'il y a essai/erreur réciproque,...L'accompagnant

bénévole peut donc se mettre dans une posture sensiblement décalée par rapport à celle du tuteur professionnel.

- c) « **La figure de la gratuité** » : les Apprentis d'Auteuil insistent beaucoup sur cette figure, surtout face à des jeunes très désocialisés pour lesquels toute relation est monétaire (le prof ou le travailleur social sont là pour un salaire, donc ce qu'il fait est normal !). La présence de personnes qui sont là sans argent, uniquement pour eux, les interpelle fortement et constitue une première étape de la reconnaissance de soi (« **J'existe puisqu'on s'intéresse à moi** » !)
- d) « **La figure du contrat réciproque équilibré** » : René Falanga insiste beaucoup, après la phase d'apprivoisement réciproque indispensable, sur l'importance du « **contrat réciproque** » à passer entre l'accompagnant et le jeu (les règles du jeu, les étapes, le travail à accomplir entre les points de rencontre)...et les conséquences du non-respect du contrat. Bien sûr, ce contrat, fait de droits et devoirs réciproques, est par nature socialisant.
- e) « **La figure de la durée** » (ou plutôt d'une absence de durée, par opposition au « professionnel » qui doit compter son temps et dont la prestation se situe toujours dans un schéma temporel fixe, structuré par des objectifs qui lui sont imposés). L'accompagnant bénévole est quelqu'un qui ne compte pas son temps, alors que tous les autres interlocuteurs du jeune sont sous temps contraint.
- f) **La figure de « l'autrui significatif »¹³ de la personne clé¹⁴** apparaît nettement dans les travaux menés par l'UNAPP, non dans la substitution ou la suppléance parentale (une forme d'idéologie de moins en moins encouragée par les pouvoirs publics¹⁵ encore à l'œuvre), mais dans une forme d'alliance, d'affiliation. Le « collectif » a autant d'importance que l'action individuelle et se situe dans une déclinaison pratique des valeurs et des principes éthiques : jamais personne n'est laissé seul, des temps d'analyse collective laissent une grande part à l'initiative « construite », la diversité des actions communes s'éloigne de l'accueil à domicile qui retrouve sa dimension d'hospitalité, les actions associatives s'inscrivent dans de micro-projets locaux, le travail en réseau et en partenariat est soutenu, la logique de « recrutement » et la dissymétrie qu'elle entraîne fait place à une logique d'entraide, etc...¹⁶
Les travaux de la Fondation du Roi Baudoin¹⁷ nous renseignent sur les effets symboliques et positifs en termes d'estime de soi, d'amélioration du capital émotionnel, social, académique et culturel pour les jeunes qui s'appuient sur des « parrains ». La vitalité de la tradition, le processus de mise en œuvre non stigmatisant si profondément inscrits dans la culture « c'est mon parrain, ma marraine » font du parrainage une ressource importante pour les liens personnels et sociaux.

¹³ Parcours de marginalisation des jeunes en rupture chronique : l'importance des autrui significatifs Muniglia/Tothé Revue Française des Affaires Sociales 2013 Conséquences à l'âge adulte des difficultés vécues pendant l'enfance

¹⁴ Philippe Jeammet RFAS cit.

¹⁵ Rapport de l'Igas 2013 évaluation de la politique de soutien à la parentalité

¹⁶ Analyse des 33 entretiens effectués au sein du réseau Unapp en 2013 par Morgane Mazé Mémoire Master 2

¹⁷ « Le mentorat des jeunes en situation de risque Revue de pratiques Belges et Internationales » octobre 2011 Travaux auxquels l'Unapp a apporté sa contribution pour la France <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=295142&langtype=2060>

V. La place des jeunes dans l'accompagnement

Tant le concept de globalité introduit par Bertrand Schwartz dès les années 1980 que la volonté de France Bénévolat de mettre « les jeunes au cœur du programme « AIRE 21 » ® s'oppose à deux démarches souvent dominantes, louables, mais insuffisantes :

- la démarche compassionnelle (« *que faire pour ces pauvres jeunes qu'on a laissés au bord du chemin ?* »)
- le seul accompagnement professionnel, qui de fait va concerner en priorité les jeunes les moins éloignés de l'emploi, lui-même conforté par les logiques de résultats à court terme (sur des critères de « placement » ou de « solution positive ») imposée par les Pouvoirs Publics, eux-mêmes sous la pression médiatiques des « chiffres de l'emploi »...qui ne sont que les chiffres du chômage!

Bien sûr, rendre les jeunes « acteurs de leur projet » interroge profondément le rôle des bénévoles (et des professionnels), le contenu de leur mission et leurs compétences.

Pour des jeunes très éloignés de l'emploi, la notion même de « projet » n'a pas de sens ; le terme n'est pas compris ! **Et pourtant ... !**

A titre illustratif et aux travers des premiers enseignements tirés des démarches « AIRE 21 »® de terrain, on voit que :

- la notion de projet pédagogique collectif est plus facile dès qu'un enseignant motivé souhaite lancer un projet et que le Centre ou le Chargé de Mission France Bénévolat proposent la combinaison d'un projet avec la (ou les) association(s) partenaire(s) (une vingtaine d'expériences dès à présent mises en place, dont certaines très innovantes, beaucoup sont désormais valorisées sur www.solidages21.org) ;
- en Mission Locale, la notion de projet collectif est plus difficile et pour le Réseau France Bénévolat la solution la plus facile est de proposer à des jeunes des missions bénévoles telles que formulées par ses associations adhérentes (**Remarque importante : c'est souvent une première étape empirique de démarrage !**). Beaucoup plus difficile est de partir de groupes de jeunes, de les aider à élaborer des projets d'utilité sociale...qu'ensuite « nous vendons » à des associations partenaires.

Cécile Van de Velde, sociologue, maître de conférences à l'EHESS, a fait une excellente typologie des politiques publiques à l'égard des jeunes avec des places implicitement prescrites :

Place des jeunes	Terme dominant	Exemples de dispositifs publics
Place occupée	Usager	Formations parking
Place attribuée	Bénéficiaire	Emploi d'avenir
Place négociée	Partenaire	Garantie Jeunes
Place revendiquée	Engagé dans le territoire	???

On peut probablement retrouver ces 4 postures dans l'accompagnement des jeunes.

Si on veut aller vers des co-constructions avec des jeunes (entre jeunes et avec des adultes professionnels ou bénévoles), **il est clair que les postures sont interpellées et que le pilotage se fait prioritairement par les Valeurs, ...ce qui n'exclut pas des savoir-faire opérationnels précis.**

VI. Une tentative de description générique des missions bénévoles d'accompagnement

Toujours inscrit dans une relation intergénérationnelle, le parrainage s'inscrit dans une solidarité d'engagement¹⁸ en articulation avec les solidarités de droit, qui trouve progressivement sa place dans une responsabilité sociale partagée. Le bénévolat n'y est pas considéré comme une « variable d'ajustement des politiques publiques » dans un contexte de crise de l'Etat Providence, mais dans sa valeur intrinsèque de créatrice d'innovation et de cohésion sociales dans un processus de mobilisation des « forces vives » : cela ne peut se concevoir que dans une grande proximité géographique entre les personnes, c'est-à-dire à l'échelon local dans une dynamique de développement social.

Le parrainage s'inscrit dans un « entre deux » ;

- entre l'espace intime privé et l'espace public, associatif sans lequel la Société n'existerait pas. Cet espace associatif ouvre une dimension collective et participative elle-même sécurisante et porteuse de « capacités » (au sens de nos amis québécois). Cet espace associatif est l'occasion d'une première appartenance (on est libre de son choix, on n'est pas seul, on fait partie d'un groupe de pairs,...).
- entre l'action professionnelle et l'éducation au sens large du terme. Dans l'accompagnement bénévole, pas de comptabilité du temps, pas d'objectif à court terme, pas de mandat, pas de « normes » particulières, pas de « recette », pas de pression ni d'inquiétude...Seule, l'importance de la dimension humaine, liante, imparfaite avec ses détours, ses recoins, la prise en compte de la singularité de chaque personne, de chaque histoire pour prendre le temps d'établir une relation qui permette de faire des ponts entre le vécu et le devenir, qui favorise l'autonomie et la socialisation...en prenant soin de ne pas remplir tout l'espace...

Cet équilibre entre le « dedans » et le « dehors », entre identité singulière et identité collective permet d'articuler les actions entre famille, association et professionnels dans une logique de coopération. Dans cet espace de communication- qui reste encore le plus souvent à créer-, chacun trouve une forme de cohérence à son action. L'accompagnement du parrain bénévole rend visible le travail sur les différentes dimensions de la personne : relationnelle, sociale, professionnelle...

Loin de s'inscrire dans un « dispositif » avec un début et une fin, le parrainage remet en avant l'importance de la relation et de l'apprentissage informel : c'est l'expérience de la relation avec quelqu'un qui d'étranger est devenu proche qui peut être le lieu d'ancrage de la motivation à apprendre¹⁹. Selon la jolie expression de Philippe Jeammet « *les rencontres sont fondamentales : elles peuvent donner voire redonner à l'adolescent confiance en lui et déclencher en lui l'envie de prendre soin de lui. La motivation de l'autre est porteuse par l'intérêt qu'on lui porte, il en vaut la peine* »....²⁰

Par référence à la tradition culturelle, la forme actuelle de son institution est réinventée dans une démarche participative avec l'aide d'une organisation tierce - le plus souvent associative - qui accompagne et dans laquelle les intéressés sont actifs. A eux, la responsabilité de construire le cadre relationnel socialisé par l'animation de temps de rencontre propices aux questionnements, à la réflexion collective. L'établissement de partenariats va ainsi permettre de développer les conditions

¹⁸ Gouvernance des politiques publiques de solidarité Rapport Dinot Thierry Décembre 2012
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/124000649/>

Travaux de l'Odas sur le développement social local

¹⁹ Bertrand Schwartz 1971 Conseil de l'Europe Egalisation Globalisation Participation Se former par l'expérience

²⁰ Philippe Jeammet psychiatre spécialiste de l'adolescence RFAS 2013 cit

d'appartenance à un collectif dans lequel concertation et implication permettent à chacun de participer aux décisions et aux responsabilités y compris au sein des organes de prises de décision ²¹

Il est intéressant de rapprocher les caractéristiques du parrainage du modèle microsocial de solidarité entre les générations²² : **solidarité affective** - sentiment d'affection que l'on peut assimiler au sentiment d'être devenus proches – **solidarité structurelle** – proximité géographique – **solidarité associative** – fréquence des contacts et **solidarité fonctionnelle** – étendue des aides fournies et reçues.

²¹ Projet de charte élaboré par l'Unapp actuellement à l'examen des services du défenseur des droits

²² Elaboré par Vern Bengtson à l'université de Californie du Sud dans les années 70

Quelques conclusions opérationnelles et quelques perspectives

1) L'importance du concept de « globalité » doit être affirmée

Ce concept mis en exergue par Bertrand Schwartz il y a plus de 30 ans est à découvrir ou à redécouvrir. Il indique bien que le jeune doit être accompagné dans toutes ses dimensions : psychologique, sociale, éducative, citoyenne et professionnelle et qu'en particulier on ne peut pas aborder le volet professionnel sans aborder les autres.

Mais ce principe de globalité ne peut renvoyer « au super bénévole » capable de tout prendre en compte et compétent sur tous les registres. **C'est donc à un travail d'équipe** que renvoie le concept entre professionnels (enseignants, conseillers et travailleurs sociaux) et bénévoles, en y associant autant que faire se peut les familles.

Ce travail collectif permettra un accompagnement individualisé mais aidera aussi les bénévoles, sur lesquels porte une certaine charge affective, à garder de la distance.

2) Une analyse partagée sur les différents types d'accompagnants (les 4 types principaux : individuel/collectif, social/professionnel) doit entraîner une clarification des compétences et des postures indispensables et des processus de formation plus volontaristes (par association et/ou inter associatives).

Il est clair que c'est la dimension « sociale collective » qui est aujourd'hui le parent pauvre des différentes formes d'accompagnant bénévole. Elle doit être précisée, des bonnes pratiques doivent être identifiées et des processus de capitalisation/ échanges mis en place.

3) L'implication des jeunes devenus acteurs de leur propre projet entraîne une évolution importante des pratiques d'accompagnement

Les urgences, les nécessités de résultats quantitatifs, le grand nombre de jeunes concernés, la difficulté même de la notion de projet pour une partie de ces jeunes...incitent évidemment à penser pour eux, à leur trouver le projet qui leur convient. Il est clair que des démarches où les jeunes deviennent progressivement acteurs sont des démarches lentes et difficiles. Se donner cet objectif comme un point de départ est souvent mission impossible. Il faudrait tendre...là aussi vers des processus de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques.

4) Des besoins quantitatifs de nouveaux accompagnants bénévoles importants pour l'avenir

Si on reprend le slogan de France Bénévolat « *L'insertion et la réussite éducative, tout le monde s'y colle !* », cette priorité nationale absolue entraîne le besoin d'un très grand nombre de bénévoles supplémentaires. Les deux partenaires opérationnels principaux de « AIRE 21 » ®, le Réseau des Missions Locales et La Fondation des Apprentis d'Auteuil en ont besoin, à eux deux, de plusieurs milliers.

La montée en charge de « La Garantie Jeunes » (**100 000 à horizon 2017**) accélérera encore ce besoin, si une volonté collective s'exprime pour que ce dispositif innovant à destination des jeunes les plus éloignés de l'emploi, permette un accompagnement individualisé de qualité, à l'opposé de résultats quantitatifs de placement.

Il convient donc que France Bénévolat s'engage dans une campagne, **importante et volontariste**, de promotion du bénévolat sur cette cible, en évitant, autant que faire se peut, que cette progression se fasse au détriment d'autres causes (Donc, une priorité pour de nouveaux bénévoles).

5) Pour l'accompagnant, des exigences importantes mais un temps d'engagement limité

Sans donner de normes quantitatives absolues, une mission de parrainage peut ne demander que quelques jours par an, sur des horaires souples. L'engagement est donc prioritairement plus qualitatif que quantitatif, parfaitement compatible avec des contraintes professionnelles, même importantes.

Cette campagne de promotion du bénévolat devrait donc cibler prioritairement les entreprises et les « actifs », en particulier les jeunes actifs qui ont eu la chance de passer « du bon côté de la barrière ».

6) La volonté d'expérimenter du bénévolat par des seniors demandeurs d'emploi

Plusieurs partenaires de « AIRE 21 » (notamment AG2R La Mondiale et REUNICA) ont souhaité que France Bénévolat expérimente, en priorité avec des Missions Locales, du parrainage par des seniors, eux-mêmes demandeurs d'emploi. L'un d'eux a trouvé la belle expression « de contrats de générations bénévoles ».

France Bénévolat a beaucoup travaillé sur les effets positifs du bénévolat pour le retour à l'emploi (Voir travaux de 2007 et 2008 sur www.francebenevolat.org). C'est ce travail qui a présidé en particulier au lancement du « Passeport Bénévole » ® et la mise en exergue de la notion de « compétences expérientielles ». Mais ce travail a également abouti à la recommandation d'une « doctrine d'usage ».

Pour éviter que cette démarche, particulièrement innovante, ne se transforme en fausse bonne idée, nous proposons qu'elle soit expérimentée, en 2015, avec quelques Missions Locales volontaires.

Si la démarche se révèle positive nous pourrions expérimenter une forme de réciprocité dans la solidarité intergénérationnelle. Les compétences expérientielles des deux parties pourront être valorisées.

Annexe I.

Références et bibliographie très sélectionnée.

Sites de référence :

- 1) France Bénévolat :
 - Site global www.francebénévolat.org (voir en particulier l'onglet Documentation avec nombreuses études sur le bénévolat associatif)
 - www.passeport-benevole.org (centré sur la valorisation et la validation des compétences expérientielles)
 - www.solidâges21.org (centré sur les bonnes pratiques de solidarité intergénérationnelle)
- 2) UNML : www.unml.info
- 3) UNNAP : site www.unapp.net notamment pour les travaux menés depuis 2007 en France et en Europe

Documents et études :

Outre les documents en référence de l'étude, quelques documents de synthèse :

- Parrainage pour l'emploi des jeunes : guide pratique. 2^e Edition 1999. Ministère de l'Emploi/FAS
- Evelyne Deret « *Le décrochage scolaire : bilan de connaissances* » Document de synthèse pour le compte de France Bénévolat-Décembre 2013- En ligne sur www.solidâges21.org (Onglet Documentation), **qui renvoie à une bibliographie très exhaustive.**
- *Génération placard ou génération espoir ? Jeunes et seniors même combat !* Hervé Sérieyx et Dominique Thierry Maxima 2012
- « *Le parrainage, ensemble vers l'emploi* » Mission Locale Jeunes du Pays de Redon et de la Vilaine.
- René Falanga : « *Un parrain* » (Editions Lutine 2012)
- « *Et toi, tu fais quoi de mon avenir ...* » Jean-Pierre Cloux, Monique Fournier-Laurent, Alain Mallet Edilivres 2011
- Enquête urbaine : « *Une étude de terrain pour répondre aux besoins d'information des jeunes et mieux répondre à leurs attentes vis à vis des politiques publiques* » Alter'Actions/Plein Sens (Mars 2014)
- Construire avec eux une place pour tous les jeunes – Le parrainage à la Mission Locale de Saint Omer – livret Capacitation Citoyenne <http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/dore/StOmer.pdf>
- « Le mentorat des jeunes en situation de risque Revue de pratiques Belges et Internationales » octobre 2011 Travaux auxquels l'Unapp a apporté sa contribution pour la France <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=295142&langtype=2060>

Annexe II.

Présentation du programme « AIRE 21® »



La problématique, les finalités et les bases méthodologiques du programme AIRE 21®

« Actions Intergénérationnelles pour la réussite éducative »

Le contexte du programme

L'emploi redevient le problème majeur de notre Société, alors qu'il y a 5 ou 6 ans (comme vers 1987), on pouvait espérer que, dans la durée, il se réglerait.

« Comme d'habitude » en France, au cours de chaque crise économique, ce sont les jeunes et les salariés âgés qui trinquent en premier (Voir analyses de l'ouvrage « *Génération placard, génération espoir ? Jeunes et seniors, même combat !* » -Hervé Sérieyx/Dominique Thierry, Maxima, Décembre 2012).

Une série de dispositifs publics vont tenter d'endiguer le raz de marée, en particulier :

- « **les «contrats de générations»**, à destination des PME/PMI,
- « **les emplois d'avenir** » pour les jeunes les moins qualifiés, notamment par un sas dans les secteurs de l'économie sociale et des associations.
- « **la Garantie Jeunes** » expérimentée par certaines Missions Locales depuis Octobre 2013 et qui doit monter en charge rapidement (100 000 à horizon 2017).

Ces dispositifs ont une double dimension curative et préventive.

Dans ce contexte de conjoncture économique **particulièrement défavorable à l'emploi**, en particulier pour les jeunes et les seniors, nous avons aussi à traiter le problème structurel du « décrochage scolaire », et plus globalement de l'échec scolaire, avec environ 140 000 jeunes sortant sans aucun diplôme (sur une génération de 750 000 jeunes environ par an). Ce chiffre a baissé sensiblement autour des années 2000, puis a augmenté pour rester à ce niveau dramatiquement élevé.

Le Conseil d'Analyse Economique estime qu'il y aurait environ 1 800 000 jeunes en plus ou moins grande déshérence sociale !

L'origine et les objectifs du programme

Le programme « AIRE 21 » ® (« *Actions Intergénérationnelles pour la Réussite Educative au 21^e siècle* ») est directement issu du programme « Solidâges 21 » ® (« *Solidarités entre les âges pour le 21^e Siècle* »), qui lui est devenu un programme transversal majeur de France Bénévolat après son initialisation en 2010 (Pour en savoir plus voir www.solidages21.org).

Ce nouveau programme « associé », initié début 2013, **se situe sur 4 des 12 domaines d'action de la solidarité intergénérationnelle** (voir typologie de France Bénévolat):

- Accompagner la scolarité,
- Engager un parrainage ou un tutorat de jeunes,
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire,
- Monter un projet en milieu scolaire.

Il se situe comme une volonté de renforcer la place du bénévolat, et donc des associations, **en complémentarité avec les approches plus pédagogiques innovantes internes aux établissements d'enseignement ou dans les structures d'insertion**, sur ces 4 champs précis de la solidarité intergénérationnelle.

Ce programme se donne **pour objectifs** de contribuer à un effort national d'innovations, de capitalisation et d'échanges « de bonnes pratiques », à l'égard de **2 cibles prioritaires** :

- a) **les jeunes « en risque de décrochage**», dont les enseignants repèrent assez tôt qu'ils sont mal à l'aise avec des approches pédagogiques classiques et qu'une « **formation expérientielle** » pourrait valoriser **et leur donner confiance en eux**, d'où l'intérêt de les impliquer dans des projets associatifs, en partenariat avec des associations locales ; il peut s'agir également de jeunes qui n'ont pas a priori de difficultés « supérieures à la moyenne », **mais qui sont en risque d'auto-dévalorisation**, du fait de leur situation, dans des contextes sociaux ou territoriaux stigmatisant (cf. expériences d'associations telles que Actenses ou Ambitions Campus). **Sur cette cible, les partenaires naturels sont des lycées professionnels ou d'enseignement général. Un développement important est en cours avec les Apprentis d'Auteuil mais également plusieurs établissements scolaires (en privilégiant les lycées).**
- b) **les jeunes, un peu plus âgés, en situation d'insertion sociale et /ou professionnelle difficile**, et accompagnés le plus souvent **par les Missions Locales** et/ou les associations spécialisées (AGIR abcd, EGEE, ECTI et les très nombreuses associations d'insertion ou d'insertion par l'économique, **dans lesquelles de très nombreuses entreprises sont elles-mêmes impliquées**). Sur cette cible, **les partenaires naturels sont les Missions Locales.**

Les principes d'action :

Les quatre principes d'actions suivants ont été retenus pour la mise en place du programme, souvent à partir de la demande d'une Mission Locale ou d'un établissement d'enseignement :

- 1) **rendre acteurs et proactifs les jeunes** eux-mêmes, dans la recherche de missions bénévoles, de propositions de projets collectifs d'intérêt général, voire de création d'associations ;
- 2) sensibiliser au maximum des associations du territoire à l'enjeu et l'intérêt de la démarche proposée, **d'abord pour les jeunes mais également pour elles-mêmes** ;
- 3) **valoriser les compétences** ainsi acquises via le « Le Passeport Bénévole » ®, de telle sorte que les jeunes impliqués aient une meilleure image d'eux-mêmes et apportent ainsi la preuve de leur compétence ;
- 4) **progressivement**, mobiliser sur cet objectif commun, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : les associations, la Mission Locale, les collectivités territoriales, **les entreprises locales** et France Bénévolat en tant que réseau d'associations.

La problématique du programme :

Quelles peuvent être la place et la valeur ajoutée du bénévolat, dans une approche intergénérationnelle et au niveau territorial, **pour des jeunes qui, mis en posture « d'acteurs reconnus de projets d'utilité sociale »**, dans un cadre associatif et accompagné par des adultes bénévoles, pourraient développer des parcours de réussite ?

Plus globalement, quelles pourraient être les places respectives :

- **des associations** (porteuses de projets d'utilité sociale ou capables d'accueillir des jeunes porteurs de projets), assurant ainsi de fait des démarches de pré-qualification ?
- **des systèmes éducatifs**, au sens large du terme, capables de porter des pédagogies centrées sur les compétences expérientielles ?
- **le Service Public de l'Emploi** (et tout particulièrement les Missions Locales) capables de faire de l'accompagnement individualisé de jeunes ?
- **des entreprises** capables d'ouvrir leurs portes à des jeunes qui auront fait preuve de motivations, d'initiatives et de premières compétences reconnues ?

Il s'agit donc bien d'une démarche où chaque acteur, plutôt que plus ou moins s'accuser mutuellement ou de considérer que c'est plutôt à l'autre de tout faire, se reconnaît une place spécifique **dans une chaîne collective de progrès**. C'est le sens du slogan de France Bénévolat : **« La réussite éducative et l'insertion des jeunes, tout le monde s'y colle ! »**.

Cette démarche est donc structurée à la fois par :

- **des actions concrètes où le jeune a toute sa place et où on lui fait a priori confiance,**
- **une démarche d'apprentissage par le développement de compétences expérientielles,**
- **une reconnaissance et une valorisation immédiate des compétences acquises devant renforcer cette confiance en soi,**
- **un bénévolat d'accompagnement subtil, individuel et collectif, social et professionnel, ...mais non compassionnel,**
- **des entreprises « citoyennes », mais rassurées par un travail amont de qualité du Monde Associatif, des systèmes éducatifs et du Service Public de l'Emploi.**

Une méthodologie en cours de développement, qui a vocation à être généralisable

A fin Août 2014, plus de 30 territoires sont identifiés, opérationnels ou en démarrage ; 50 projets concrets ont été réalisés ou sont en cours de réalisations ; **plus de 1 500 jeunes sont directement impliqués dans ces projets**

Les principales étapes pour la démarche sont les suivantes : (**Remarque : il s'agit de la démarche commune France Bénévolat/Missions Locales ; pour les lycées, les principes d'action sont les mêmes mais les méthodes sont adaptées aux âges et aux objectifs spécifiques, par nature uniquement pédagogiques et éducatifs**)

- 1) Sensibiliser, par une réunion collective locale²³, un maximum d'associations locales pour leur présenter la démarche et ses finalités et les convaincre d'ouvrir leurs portes à des jeunes motivés à mener des projets d'utilité sociale.
- 2) Sensibilisation des jeunes, par groupes de 15 à 20, au travers du dispositif « Ambassadeurs de France Bénévolat » et présentation du « Passeport Bénévole »[®]), comme outil validé de reconnaissance des compétences ;
- 3) Travail d'ateliers, sous animation des intervenants de la Mission Locale ou de l'établissement scolaire concerné, pour que les jeunes identifient les projets ou types de missions souhaitées ;
- 4) Rassemblement, sous l'égide du Président de la Mission Locale, des associations locales sensibilisées, en présence des jeunes déjà préparés ;
- 5) Recherche active par les jeunes qui n'auraient pas trouvé de partenaires associatifs ;
- 6) Suivi individuel des jeunes par les intervenants de la Mission Locale ou de l'établissement jusqu'à la fin de la réalisation de leur mission ou de leur projet ; utilisation de l'indemnisation « Garantie Jeunes », chaque fois que possible ;
- 7) Remise individuelle et solennelle des « Passeports Bénévoles »[®] en présence d'un maximum d'acteurs locaux, **dont des entreprises locales.**

Un partenariat de grande qualité :

Dix associations adhérentes de France Bénévolat (l'UNAPP, AGIR abcd, la Fondation d'Auteuil, ECTI, L'Entraide Scolaire Amicale-ESA-, l'Outil en Main, EGEE, l'AFEV, Moderniser sans Exclure, Lire et Faire Lire) sont dès à présent impliquées dans le programme. **Un volet opérationnel est dès à présent amorcé, à titre expérimental avec certains établissements des Apprentis d'Auteuil (Valence, Meudon,...)**

Un partenariat national a été conclu avec l'Union Nationale des Missions Locales en Octobre 2013. Ce partenariat ambitieux vise à démultiplier la méthodologie « AIRE 21 »[®] auprès de toutes les Missions Locales volontaires, en priorité celles porteuses du dispositif public

²³ Cette étape n'est pas nécessairement un préalable, mais elle doit se situer assez tôt dans le processus. Dans les territoires où France Bénévolat est bien implantée (nombre d'associations adhérentes significatif), et en particulier ceux où des actions de sensibilisation à la solidarité intergénérationnelle ont été menées, cette étape est évidemment plus facile.

expérimental « *Garantie Jeunes* ». Une vingtaine de Missions Locales sont dès à présent impliquées.

Par définition, tous les partenaires de « Solidâges 21 » ® sont impliqués dans « AIRE 21 » ® puisque les deux programmes sont liés : **Fondation SNCF, Caisse des Dépôts et Consignations, AG2R La Mondiale, MACIF, Conseil Régional d'Ile-de-France, Ville de Paris, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Malakoff Médéric, CNAV, ...**

Mais certains partenaires ont décidé de s'investir plus spécifiquement sur « AIRE 21 » ® : **Fondation SNCF, Groupe AG2R La Mondiale, Caisse des Dépôts et Consignations, Fondation Crédit Coopératif et MACIF.**

Des partenariats sont en cours d'étude et devraient aboutir avec l'Union des Industries Mécaniques et Métallurgiques (UIMM), avec le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), le Centre National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP) et la MAIF.

Les principaux partenaires financiers



Les principaux partenaires opérationnels



France Bénévolat, association d'Utilité Publique, a pour vocation de développer le bénévolat associatif. Trois missions résument ses actions : **orienter** toute personne qui le souhaite vers un bénévolat adapté, **accompagner** les associations dans l'accueil et l'animation de leurs bénévoles et **valoriser** le bénévolat. Pour ce faire, France Bénévolat s'appuie sur un réseau de plus de 80 centres départementaux ainsi que sur le site www.francebenevolat.org

.....